



EH BAI

web@ehbai.eus

www.ehbai.eus

Bernard Cazeneuve

Ministre de l'Intérieur

Monsieur le Ministre,

Votre venue en Pays Basque, en cette rentrée politique, est marquée par ce qui sont et seront trois sujets majeurs pour l'avenir du Pays Basque.

Tout d'abord, vous n'êtes pas sans connaître la volonté affichée par une majorité de la société basque de doter ce territoire d'un cadre institutionnel lui permettant de se développer dans le respect des décisions qu'il prendra. A ce jour encore, la revendication d'une collectivité territoriale à statut particulier reste une demande majoritaire au sein de la société Basque relayée entre autres, par le conseil des élus du Pays Basque. D'ailleurs, Cette demande légitime fût balayée d'un revers de main par le gouvernement que vous représentez. Ceci étant dit, dans le cadre de la réforme territoriale, la possibilité de doter le Pays Basque d'un premier échelon institutionnel se dessine avec la création d'un EPCI unique. Ce cadre, bien qu'insuffisant, serait un premier niveau de reconnaissance politique du Pays Basque. Nous souhaiterions, d'ailleurs, que le plus rapidement possible les représentants de cette collectivité soient élus au suffrage universel direct. Il vous appartient, entre autre, d'évoluer dans ce sens.

Le 20 octobre 2011 sous la présidence de nombreuses personnalités internationales dont Kofi Annan, se tenait une conférence de paix au palais d'Aiete de Donostia-Saint Sébastien. De nombreux responsables politiques du Pays Basque nord prenaient part à cette conférence à l'issue de laquelle un appel était lancé à l'organisation ETA et aux gouvernements Français et Espagnol dans le but de résoudre les conséquences du conflit en Pays Basque. Suite à cet appel, ETA annonçait le 23 octobre 2011 l'arrêt définitif de la lutte armée. Depuis, les Etats Français et Espagnol n'ont fait aucun pas positif dans le sens de la résolution. Dans ce sens, nous demandons de cesser les opérations policières à l'encontre de militant(e)s de ETA engagés dans une dynamique de désarmement ainsi que des citoyen(ne)s Basques qui leur

apporte de l'aide. Nous exigeons de changer d'attitude envers le collectif des prisonnier(e)s politiques Basques et de répondre positivement aux demandes formulées lors de la déclaration de Bayonne du 24 octobre (co-signée par des représentants de différentes sensibilités politiques) et de la conférence humanitaire qui s'est déroulée à Paris à l'assemblée nationale le 11 juin. Concrètement, le rapprochement et le regroupement de l'ensemble des prisonniers politiques Basques à la maison d'arrêt de Mont de Marsan et la libération des prisonniers conditionnables et des prisonniers gravement malades seraient des signes forts de la part du gouvernement Français quant à son engagement en faveur de la paix en Pays Basque. Il est également indispensable de rendre possible un espace de dialogue pour résoudre le conflit.

Dans le but de pouvoir échanger sur l'ensemble des sujets concernant l'avenir du Pays Basque, nous sollicitons de votre part une entrevue entre une délégation d'EHBai et vous-même.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Pour Euskal Herria Bai, Anita Lopepe